

**MIRABEL**

## Devenir “Vendangeur d’un jour”



Il y a quelques années, le domaine Olivier-de-Serres proposait une formule un peu équivalente avec les “Vendanges populaires”.

Comme cela se fait dans d’autres régions viticoles (Alsace, Bourgogne, etc.) les offices de tourisme et 2 000 vins d’Ardèche ont décidé de mettre en place des vendanges touristiques, afin de faire découvrir les vignobles et les vins locaux.

Dans le cadre du label “Vignobles & Découvertes”, ils lancent, cette année, l’opération “Vendangeur d’un jour”. Cette opération vise à proposer aux touristes et aux locaux (groupe limité à 15 personnes maxi, enfant à partir de 12 ans) de vivre une expérience originale et conviviale, en devenant l’espace d’une heure ou deux

un vendangeur.

Le jeudi 10 septembre, le domaine Olivier-de-Serres propose une demi-journée dans le cadre de cette opération, de 9 à 14 heures.

La réservation est obligatoire au 04 75 36 76 56 (domaine Olivier-de-Serres) ou au 04 75 94 89 28 (office de tourisme) avec une date limite fixée au 4 septembre.

Le tarif pour les plus de 12 ans est de 40 €, comprenant le petit-déjeuner (5 €), les animations vendange et dégustation de vin et produits du terroir (20 €), le pique-nique (15 €), le prêt d’un kit de vendangeur avec seau et sécateur.